

L'AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE

Opérateur principal de l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie regroupe 50 Etats et gouvernements * répartis sur les cinq continents, rassemblés autour du partage d'une langue commune : le français.

Fondée en 1970, avec pour devise : égalité, complémentarité, solidarité, l'Agence de la Francophonie compte parmi ses missions l'appui aux Etats qui le souhaitent dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques dans divers secteurs tels la justice, la culture, l'audiovisuel, les langues, l'éducation de base, la formation professionnelle et technique, les technologies de l'information ou encore le développement communautaire.

A cet effet, elle mène des actions de coopération multilatérale, selon une programmation biennale.

Ses acquis méthodologiques et ses actions de terrain lui permettent d'éclairer les choix qui s'offrent aux Etats. Les centres de lecture et d'animation culturelle, les radios locales, les points d'accès aux inforoutes pour la jeunesse, les centres francophones d'appui au développement communautaire, les cliniques juridiques, constituent autant de sites d'expérimentation dont les résultats apportent un éclairage particulier sur la manière d'organiser l'accès au savoir et à la connaissance en faveur des populations, notamment les populations rurales.

L'Agence, dont le siège se trouve à Paris, dispose de trois bureaux régionaux situés à Lomé (Togo), Libreville (Gabon) et Hanoï (Vietnam). Elle dispose également de deux organes subsidiaires : L'Institut des nouvelles technologies de l'information et de la formation basé à Bordeaux (France) et l'Institut de l'énergie et de l'environnement basé à Québec (Canada-Québec).

* 50 Etats et gouvernements membres :

Albanie, Benin, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Canada Nouveau-Brunswick, Canada Québec, Cap-Vert, Centrafrique, Communauté française de Belgique, Comores, Congo, Congo RD, Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Egypte, France, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, Macédoine, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Moldavie, Monaco, Niger, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Vietnam.

Par ailleurs, 6 pays participent aux Sommets de la Francophonie sans être membres de l'Agence : Royaume de Belgique (membre du Sommet), Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie et Slovénie (observateurs).